



Groupes de défense collective des droits de Lanauidière

www.facebook.com/DEFENSEdesDROITSdeLANAUDIERE

www.defensesdesdroits.com

COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Les groupes en défense collective des droits de Lanauidière mobilisés pour leur reconnaissance
« **CE GOUVERNEMENT CROIT-IL À LA DÉMOCRATIE ?** »

Joliette, 2 novembre 2015 – Des représentants des groupes en défense collective des droits (DCD) de Lanauidière étaient présents cet avant-midi pour souligner la visite du ministre délégué, Jean-Denis Girard, lors de son passage au Château Joliette. Ils ont voulu profiter de la présence d'un député libéral à Joliette, en remplacement de la ministre responsable de Lanauidière, pour rappeler l'importance de la défense collective des droits dans le cadre d'une société démocratique et exprimer leurs inquiétudes quant à l'avenir de leur financement dans le contexte actuel d'austérité budgétaire.

« Dans la *Politique de reconnaissance de l'action communautaire*, le gouvernement reconnaît l'apport particulier et essentiel des organismes en défense collective des droits à la vitalité du débat démocratique concernant l'exercice des droits fondamentaux et sociaux » rappelle le militant de longue date, Jacques Patenaude d'Action dignité Lanauidière. « Que ce soit par le biais de l'éducation populaire, de la mobilisation sociale ou de l'action politique non-partisane, nous contribuons clairement à une plus grande participation des citoyens, notamment les personnes qui sont moins favorisées au niveau socio-économique, à la vie démocratique de notre région » ajoute Johanne St-Denis, de l'organisme Action populaire des Moulins.

Or, les groupes de défense collective des droits, qui n'ont bénéficié d'aucune augmentation de leur financement ni d'indexation depuis des années, craignent maintenant l'abolition du programme de promotion des droits qui les finance en majeure partie. « Dans le contexte du programme de compressions budgétaires assez drastiques mis en place par le gouvernement, et alors que le Secrétariat à l'action communautaire et aux initiatives sociales (SACAIS) peine à respecter la Politique en nous octroyant des ententes d'une durée maximale de 18 mois plutôt que de 3 ans, tel que prévu dans la politique, nous nous demandons sérieusement ce qui restera de la défense collective des droits l'an prochain, et sommes préoccupés des impacts possibles sur la démocratie québécoise », s'inquiète Mylène Geoffroy du Mouvement d'éducation populaire autonome de Lanauidière. Les groupes demandent d'ailleurs une rencontre avec la ministre responsable dans la région de Lanauidière, Madame Lise Thériault, ou avec son éventuel remplaçant, afin de lui présenter leurs préoccupations. « Les démarches sont entamées ».

À l'instar de plus d'un millier d'organismes d'action communautaire autonome au Québec, dont plus de 120 à sur le territoire lanauidois, les groupes en DCD de Lanauidière participent les 2 et 3 novembre à un grand mouvement de mobilisation pour la reconnaissance et le financement du réseau communautaire. Le secteur de la défense collective des droits revendique notamment le renouvellement des ententes pour un minimum de trois ans ainsi qu'un rehaussement du financement de 40M\$ pour l'ensemble des 300 groupes du Québec.

- 30 -

Source :

Mylène Geoffroy, **Mouvement d'éducation populaire autonome de Lanauidière (MÉPAL)**

Téléphone : 450 752-4700

Johanne St-Denis, **Action populaire des Moulins**

Téléphone : 450-477-8985

Parce que les droits humains, ça se défend ... collectivement !